

AMF (AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS)



Titre

AMF (Autorité des marchés financiers)

Éditeur(s)

AMF

Support

Ressource Internet
Base de données en ligne

Type de document

Banque de données

Source du droit

Législation
Doctrines
Jurisprudence

Domaines du droit

Droit privé
Droit public
Droit bancaire
Droit commercial - Droit des affaires

Contenu

www.amf-france.org est le site de l'autorité des marchés financiers, autorité publique indépendante créée en 2003. Elle régule les acteurs et produits de la place financière française. Elle réglemente, autorise, surveille, contrôle et, lorsque c'est nécessaire, enquête et sanctionne. Elle veille également à la bonne information des investisseurs et les accompagne, en cas de besoin, grâce à son dispositif de médiation.

Le site contient 7 onglets thématiques :

- **L'AMF**

La rubrique détaille les missions, les compétences et l'organisation du travail de l'AMF.

▪ **Actualités**

La rubrique “actualités” comprend des communiqués de presse, les prises de paroles de l’institution, son agenda, ses dossiers thématiques, mises en gardes, consultations publiques, la réglementation ainsi que les sanctions et transactions.

▪ **Acteurs et produits**

La rubrique “acteurs et produits” intègre des informations concernant les sociétés cotées et opérations financières, les marchés financiers & infrastructures, les OPCVM et fonds d’investissement, produits dérivés, sociétés de gestion, prestataires financiers & FinTechs, responsables de la conformité et au sujet de la commercialisation.

▪ **Espace épargnants**

La rubrique “espace épargnants” prodigue des informations et un accompagnement aux investisseurs.

▪ **Règlementations**

La rubrique “réglementation” expose : le règlement général de l’AMF, les mesures d’intervention exceptionnelles, la doctrine de l’AMF, les règles professionnelles approuvées et contrats de liquidité, les textes européens et les dossiers thématiques.

▪ **Sanctions et transactions**

La rubrique “sanctions et transactions” présente les séances et les décisions de la commission des sanctions, les décisions des juridictions de recours, le recueil de jurisprudence, les notions essentielles et les transactions homologuées.

▪ **Publications**

La rubrique “publications” contient les rapports, études & analyses, les synthèses des contrôles SPOT (supervision des pratiques opérationnelles et thématiques), les consultations publiques, les guides, les lettres & cahiers, les colloques & journées d’information, les rapports annuels & documents institutionnels et les archives de la revue mensuelle de l’AMF.

Clefs d’utilisation

Le [plan du site](#) permet d’afficher de façon exhaustive l’ensemble des rubriques accessibles.

La [FAQ](#) donne des réponses aux questions fréquemment posées par les utilisateurs du site.

Veille

Il est possible de [s’abonner soit sous forme de fils RSS, soit sous forme de newsletter aux nouveaux contenus publiés par l’AMF](#).

L’AMF dispose également d’un compte Twitter : “@AMF_actu”.

Notes

Fiche réalisée par Cyprien CARACO (BIU Cujas)

Liens

Le site renvoie vers d’autres [liens pertinents en rapport avec l’AMF](#).

Date de création

12-12-2019

Date de mise à jour

06-01-2020

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#)



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).